

Dimanche de la Pentecôte B

Lectio divine sur Jn 15, 26 - 16, 15

Une fois dépassée la surprise de se rencontrer avec Jésus vivant, les disciples doivent apprendre à vivre sans lui. Ils se sont réjouis de le voir ressuscité, mais ils n'ont pas eu le bonheur de le garder parmi eux. Jésus est revenu à la vie, mais non à leur compagnie. La résurrection de Jésus entraîna pour ses disciples l'abandon, orphelins de leur Seigneur, dans un monde hostile. Cette expérience inattendue et douloureuse fut mitigée par la conviction, simultanée au sentiment d'abandon, de compter sur l'Esprit de Jésus, qui l'avait fait surgir d'entre les morts. S'ils ne pouvaient plus accompagner Jésus et apprendre de lui, ils seraient guidés et instruits par son Esprit ; si leur Seigneur n'allait plus les défendre, son Esprit serait leur avocat et maître. Dès cet orphelinage et avec cette nouvelle compagnie naît l'église, la communauté des croyants en Jésus, disciples du Ressuscité. Aujourd'hui nous rappelons le *dies natalis* de l'église du Christ.

À l'heure où Jésus passait de ce monde à son Père, il disait à ses disciples : « Quand viendra le Défenseur, que je vous enverrai d'auprès du Père, lui, l'Esprit de vérité qui procède du Père, il rendra témoignage en ma faveur. Et vous aussi, vous rendrez témoignage, vous qui êtes avec moi depuis le commencement. J'aurais encore beaucoup de choses à vous dire, mais, pour l'instant vous n'avez pas la force de les porter. Quand il viendra, lui, l'Esprit de vérité, il vous guidera vers la vérité tout entière. En effet, ce qu'il dira ne viendra pas de lui-même : il redira tout ce qu'il aura entendu, et ce qui va venir, il vous le fera connaître. Tout ce qui appartient au Père est à moi ; voilà pourquoi je vous ai dit : il reprend ce qui vient de moi pour vous le faire connaître ».

I. LIRE : Comprendre ce que le texte dit en considérant comme le dit

Dans le long discours d'adieu (Jn 13, 31-14,31 ; 15,1-16, 33), situé à la veille de la Pâque et placé à la fin de la dernière cène de Jésus, l'évangéliste a rassemblé une série d'enseignements, à la façon d'un testament, puisque Jésus, qui savait que le moment d'aller au Père était arrivé, aima les siens jusqu'à l'extrême (Jn 13, 1). Celui qui veuille comprendre ce monologue de Jésus ne doit pas oublier cet encadrement narratif. Jean suit un modèle connu de l'AT et présente Jésus qui prépare, la nuit avant sa mort, ceux qui vont être abandonnés, pour la nouvelle situation qu'ils devront affronter après sa mort et sa résurrection : malgré leur solitude, ils ne seront pas abandonnés, sans rien à faire, sans aucun *Protecteur*.

Entre les tâches et les promesses qu'il leur confie, il faut souligner la confirmation de qu'il leur enverra « son » Esprit. En fait, Jésus arrive à annoncer l'envoi de l'Esprit jusqu'à cinq fois : comme *avocat* qui reste avec les disciples de Jésus (Jn 14, 15-17), comme *maître* qui rappelle et dévoile en profondeur ce que Jésus leur a enseigné (Jn 14, 25-26), comme *témoin* qui parlera en faveur de Jésus (Jn 15, 26-27), comme *continuateur* de Jésus qui mettra en relief l'erreur du monde (Jn 16, 4b-11), comme *Esprit de vérité* qui fera connaître qui est réellement Jésus (Jn 16, 12-15).

Notre texte, quoique bref, n'est pas homogène. Jésus affirme, d'abord (Jn 15, 26.27), l'envoi d'un Défenseur de la communauté qui est témoin de Jésus et qui convertira aussi en témoins de Jésus ceux qui ont été ses compagnons. Jésus, envoyé du Père, est celui qui enverra aux siens –signe du pouvoir conquis par sa résurrection– l'Avocat dont ils ont besoin pour assumer le témoignage à rendre sur Jésus et pour devenir ses témoins. Sans ce Défenseur la communauté ne pourra pas comprendre son Seigneur Ressuscité et n'arrivera pas, non plus, à devenir son témoin. Mais la communauté sait que, sans son Seigneur Ressuscité, elle ne pourra pas compter sur un efficient Avocat défenseur.

Dans la deuxième partie (Jn 16, 12 - 15), la promesse ne se centre plus sur la présence offerte de l'Esprit mais sur une de ses actions en faveur de la communauté. Dépassée la surprise provoquée par la rencontre avec Jésus Ressuscité sur les premiers croyants, il y a tout un monde qui s'ouvre pour eux, un monde qu'ils n'avaient pas prévu et qu'ils n'arrivent pas à comprendre. L'Esprit promis les conduira jusqu'à la vérité : partagera avec eux ce qu'il a écouté et reçu du Seigneur Ressuscité pour qu'ils le comprennent. Voici comment Jésus Ressuscité sera glorifié. La gloire du Christ se manifeste au moment où les chrétiens arrivent à la vérité.

II. MÉDITER : Appliquer ce que le texte dit à la vie

La confrontation de la communauté chrétienne avec le monde est inévitable. Et ce qui est le pire : les disciples devront l'affronter sans avoir leur Seigneur à leur côté. La persécution fut, en effet, précoce et cruelle ; la communauté n'était pas du tout préparée pour une telle tribulation. Selon nous le rappelle la tradition synoptique, Jésus s'efforçait à préparer ses disciples sur leur chemin vers Jérusalem, pour la souffrance et la persécution (Mc 13, 9-13 ; Mt 10, 17-39 ; Lc 12, 2-9). Jean, de sa part, nous montre comme Jésus dédie tout une nuit, la veille de sa mort, pour leur annoncer sa disparition physique et la venue de son Esprit, qui remplira le vide de leurs cœurs et de tâches leurs vies : les disciples souffriront, certes, l'absence de Jésus, mais ils percevront la présence de son Défenseur au milieu d'eux et

devront rendre témoignage dans un monde qui ne les aime point. Si Jésus ne les quitte pas, son Esprit ne viendra pas ; si son Esprit ne vient pas, ils n'auront pas qui les aidera à le rappeler ni à le témoigner.

Nous, les chrétiens, nous vivons, encore aujourd'hui et jusqu'au retour victorieux du Seigneur, le même abandon connu par les premiers disciples après la résurrection de Jésus. Nous ne l'avons pas à notre disposition ni, moins encore, à notre portée ; confesser qu'il est parti vers le Père, c'est savoir qu'il n'est pas avec nous. Parce que nous ne jouissons pas de sa compagnie physique, il ne nous précède pas sur la route ; parce qu'il ne vit pas avec nous, il nous revient tellement difficile de lui rester fidèles. Et ceci fait mal à celui qui veuille le suivre, parce que l'effort de fidélité devient vraiment pénible et la réussite du suivi moins sûre. Nous sommes ainsi contemporains de la première génération, qui doit refaire sa vie et trouver sa mission dans le monde sans l'appui physique de son Seigneur. Il nous a laissés seuls..., mais non sans défense. Car, à peine disparu, il nous envoya son Esprit, l'Élan divin qui guida la vie de Jésus sur cette terre, la force divine qui le libéra du sépulcre. Son absence peut nous faire mal, mais nous ne pouvons pas nous plaindre de rester seuls : nous avons son Esprit, notre Défenseur, notre grand Consolateur.

Mais l'esprit de Jésus ne vient pas à nous seulement pour nous encourager et nous aider à surmonter l'absence de Jésus. Il n'est pas un prix pour des nostalgiques. Jésus envoie ce Défenseur, comme il l'a promis, par la troisième fois, *depuis le Père* (Jn 15, 26), avec une mission à réaliser : sa première tâche, la principale forme de défendre la communauté, sera celle de témoigner de Jésus dans la communauté. La communauté est, donc, l'enceinte mondaine où l'envoyé du Seigneur Ressuscité impose sa mémoire et le représente comme son porte-parole. En parlant sur lui, il ne permet pas que la communauté oublie l'absent parce qu'il est venu pour en être son témoin. Et une communauté qui ait le Défenseur comme don du Ressuscité a comme tâche le témoignage. Le Paraclet et les croyants ont ensemble un même objectif : rappeler, comprendre, confesser le Ressuscité et lui rendre culte. Dans la prédication communautaire c'est l'Esprit qui anime et supporte la défense de la foi chrétienne devant le monde. Une église qui craigne parler du Seigneur Jésus, c'est une église sans son Esprit ; une communauté qui fuie le témoignage vit essoufflée, déprotégée, en solitude. Puisqu'elle n'assume pas l'évangile comme tâche, ne dispose pas, non plus, de la présence de l'Esprit ; comme elle n'ose pas confesser le Christ, elle ne peut pas jouir de la consolation de son Esprit. Une communauté, un croyant, ne peut pas être spirituel si elle ne témoigne pas de Jésus comme son Seigneur, car Jésus Ressuscité envoya son esprit pour lui rendre témoignage.

Dans la prédication communautaire, le témoignage du Paraclet rejoint, donc, le témoignage des disciples (Jn 15, 27), ceux qui ont été *ses compagnons depuis toujours*. Quand l'évangéliste parle, il a l'Esprit de son Seigneur dans son cœur : « *Lui*, dira saint Augustin, *avec son inspiration, et vous avec le bruit de votre voix* ». Celui qui a l'Esprit de Jésus dans son cœur ne vit que pour le faire connaître. Et comme l'Esprit est un don gratuit, la tâche d'évangéliser est inévitable, d'obligée exécution. Nous n'avons pas obtenu ni l'Esprit ni la tâche par nos propres forces ou mérites, et nous devons employer toutes nos forces pour les garder. Qui ne peut plus être avec Jésus, parce que ressuscité, peut jouir de son Esprit s'il a, comme objectif, le monde à évangéliser.

Après avoir parlé de la crise que produira son absence, Jésus mentionne une nouvelle fonction de l'Esprit : le Paraclet agira comme Maître et Guide vers la vérité. C'est significatif que, selon Jean, Jésus n'évoque pas un magistère dans la communauté ni identifie non plus les responsables. La communauté, tout entière, *aura l'Esprit de vérité* ; sa tâche sera prendre la Parole de Dieu, proclamée par Jésus, comme point de départ et d'arrivée. Jésus, bien qu'il ait parlé de tout ce qu'il a entendu du Père (Jn 15, 15), aurait voulu faire connaître plus qu'il a révélé : l'Esprit suppléera ce défaut (Jn 16, 12), et Il exercera de guide de la communauté, une fonction qui revient proprement à Dieu (Ex 13, 17 ; Nm 24, 8). L'Esprit ne fait pas la concurrence à Jésus, ni le supplante, non plus ; il remplit son œuvre, une connaissance plus pleine (Jn 14, 26) : Il ne révélera plus de choses, sinon qu'Il fera mieux comprendre celles déjà dites. *Parler, écouter et annoncer* sont les trois verbes qui explicitent l'action de l'Esprit. Son comportement est analogue à celui du Fils : Il *parlera* de tout ce qu'Il *ait écouté* et *annoncera* ce qui est à venir. Comprendre le Christ Jésus, saisir la portée réelle de ses paroles et comprendre le sens dernier de sa vie, n'est pas à la portée de n'importe qui, malgré tous les efforts qu'il se propose réaliser ; c'est un don que Jésus ressuscité accorde à ceux auxquels il envoie son Esprit. Désirer être intime de Jésus implique désirer être possédé par son Esprit. Connaît le Christ celui en qui habite, librement et souverainement, son Esprit. Et c'est qui est le mieux : posséder l'Esprit est une grâce accordée à celui qui rend témoignage de Jésus. Pourquoi, donc, évitons-nous évangéliser, si cette attitude nous prive de l'Esprit de Jésus ?

L'arrivée de l'Esprit n'est pas le final de l'histoire, mais une nouvelle étape, délimitée entre la disparition de Jésus et son retour définitif. Pendant ce temps, la communauté aura dans l'Esprit la garantie d'une lecture correcte de sa propre existence, car elle se laissera juger à partir de la prédication de Jésus que le Paraclet continue, déploie et approfondit. Ni la communauté ni l'esprit ne sont pas l'origine de la révélation, mais tous les deux, et ensemble, la servent et perpétuent. Communauté chrétienne et Esprit de Jésus ont le même objectif dans ce monde : maintenir vivante la mémoire de Jésus ressuscité, vaincre son absence avec le souvenir et la nostalgie de lui. Celui qui aujourd'hui vit pour « rappeler » le Christ Jésus peut se savoir –c'est la grâce que lui accorde le Ressuscité– « compagnon » de l'Esprit !

Ainsi l'esprit glorifiera le Fils, comme celui-ci a glorifié le Père (Jn 16, 14) : la gloire du Fils réside dans la reconnaissance de sa communauté des biens avec le Père ; tout ce qui est au Père est à lui : rien de tout ce qui appartient au Père n'est interdit au fils. Il ne s'agit pas seulement de paroles, ni simplement de connaissance, mais de vie et de propriété partagées. Tout ce qui appartient au Fils est aussi au Père et tout ce qui soit communiqué par l'Esprit est propriété du fils. De cette communauté des biens l'Esprit est récepteur et la communauté connaisseuse, et, par conséquent, responsable (Jn 16, 15). Savoir que l'on dispose de l'Esprit de Jésus doit permettre au chrétien d'être sûr de soi-même et de la victoire finale sur le mal.

[P. Txema Martínez, traducteur]